

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 novembre 2020

Date de l'annonce publique : 06/11/2020

Date de la convocation des conseillers : 06/11/2020

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Procurations	Néant.
Absences	PESCH-DONDELINGER, échevine (excusée).
Référence	CC.2020-11-16 - 5.2
Point de l'ordre du jour	5.2
Objet	Convention relative à la plantation et à l'entretien d'arbres fruitiers à hautes tiges (1).

Le conseil communal,

Vu la convention avec MM. Jean-Paul Rosen et Jean-Pierre Rosen relative à la plantation et à l'entretien de 31 arbres fruitiers à haute tige avec aménagement de protections sur les parcelles cadastrales 482/1307 et 368/0 aux lieuxdits « Bissen Strachen » et « Enkelecksstrachen » de la section D de Peppange ;

Considérant que la convention est conclue pour une durée de trois (3) ans et prendra fin le 31/12/2022, prorogeable de périodes de trois (3) ans ;

Considérant que le syndicat SICONA est chargé de la réalisation du réaménagement naturel prévu par la convention ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la convention avec MM. Jean-Paul Rosen et Jean-Pierre Rosen relative à la plantation et à l'entretien de 31 arbres fruitiers à haute tige aux lieuxdits « Bissen Strachen » et « Enkelecksstrachen » à Peppange.

■

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 3 décembre 2020

Le bourgmestre,

Le secrétaire,